

ENTREPRISE

Adresse :

Tél. : / Mail :

Site internet :



FICHE D'AUTOCONTRÔLE

POÊLE GRANULÉS AVEC BOUILLEUR DE TYPE C (à circuit de combustion étanche)

INFORMATIONS CHANTIER

Client Réf. devis

Adresse

Date début travaux Date fin travaux

INFORMATIONS INTERVENANTS

Intervenant 1 Intervenant 3

Intervenant 2 Intervenant 4

Fait à (lieu) : Le (date) :

L'AUTOCONTRÔLE EN 5 ÉTAPES



À SAVOIR

Cette fiche d'autocontrôle est destinée aux entreprises et artisans du bâtiment. Elle traite des points à vérifier par le professionnel lors de la mise en œuvre de l'ouvrage considéré pour en assurer une qualité optimale.

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils relèvent soit de préconisations issues de documents de référence en vigueur, soit de recommandations associées à des bonnes pratiques.

Les points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité mineure ou majeure dans les fiches de contrôles des travaux RGE (dites « grilles d'audit RGE ») sont identifiés par un **RGE**. Néanmoins, la présente fiche n'a pas vocation à se substituer aux « grilles d'audit RGE ».

Les grilles RGE sont téléchargeables sur ce lien :
<https://www.faire.gouv.fr/pro/rge>






A VÉRIFIER AVANT TOUT LANCEMENT DE TRAVAUX

- L'ouvrage est accessible (en cas de coactivité) ?
- Les équipements sont stockés conformément aux préconisations des fabricants ?

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs.

ETAPE 1 CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

Légende

-  Conforme
-  Non conforme/Non vérifiable
-  Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

- | | ✓ | X | ∅ | | ✓ | X | ∅ |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. Existence d'une note de calcul des déperditions ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Dimensionnement du poêle pour des conditions d'utilisations données et de besoins chauffage/ECS supposés ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 3. L'hydro-accumulation est correctement dimensionnée suivant le poêle installé ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 4. La nature du plancher (matériau, déformation) est compatible avec l'appareil et protégé selon les recommandations de la notice. RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 5. L'appareil de combustion possède un Avis Technique stipulant qu'il est « à circuit de combustion étanche » ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 6. Le système d'amenée d'air et d'évacuation des fumées (EVAPDC) possède un Avis Technique stipulant cette double fonction ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 7. La désignation du système d'amenée d'air et d'évacuation des fumées (EVAPDC) est compatible avec les fumées de l'appareil de combustion ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 8. Existence d'une note de calcul de l'installation de fumisterie selon les informations fournies dans l'Avis Technique du poêle et celui du système d'amenée d'air et d'évacuation des fumées ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 9. Si conduit de fumée existant réutilisé pour effectuer l'amenée d'air : le diagnostic de l'installation de fumisterie existante a été réalisé et la procédure a été validée ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 10. Si mise en oeuvre des réseaux de chauffage : dimensionnement des réseaux, des émetteurs et des composants du réseau hydraulique conformes ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 11. Si mise en oeuvre des réseaux d'ECS : tracé et dimensionnement du réseau d'ECS conformes ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 2 PRÉPARATION DE CHANTIER

- | | ✓ | X | ∅ | | ✓ | X | ∅ |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 12. Si abandon d'un système de stockage (fioul) : enlèvement ou neutralisation de la cuve ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 13. Le local où est installé le poêle est conforme à la notice fabricant ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 14. Les dégagements autour du poêle ainsi que son support sont conformes à la notice du fabricant (attention aux matériaux combustibles environnants) ? RGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 15. Si réutilisation d'un réseau hydraulique existant et si nécessaire : action curative et préventive (désembouage, etc.) pour le traitement de l'eau de chauffage ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 16. Absence de bras mort (point de puisage non utilisé), le supprimer le cas échéant ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |
| 17. Le type de matériaux à mettre en oeuvre est conforme et leur qualité avérée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | |

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/
Non vérifiable

∅ Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 3 TRAVAUX

✓ ✗ ∅

✓ ✗ ∅

Installation du poêle

18. La distance de sécurité entre le système d'amenée d'air et d'évacuation des fumées (EVAPDC) et les matériaux combustibles est conforme aux spécifications de l'Avis Technique de l'EVAPDC ? **RGE**

19. Le conduit de l'EVAPDC pour évacuer les fumées possède une section égale ou supérieure à la section intérieure de la buse de l'appareil ?

20. La prise d'air se fait sur l'extérieur et les conduits et grilles sont non obstrués et non obturables ? **RGE**

21. En configuration terminaux séparés, la prise d'air neuf est conforme ?

22. Si poêle raccordé par l'arrière : présence d'un Té + tampon au niveau du conduit de raccordement ? **RGE**

23. Si poêle raccordé par le haut : présence d'un Té+ tampon sauf dans le cas où la récupération des suies peut se faire depuis l'appareil ou la boîte à suies ? **RGE**

24. Dans le cas où le dimensionnement admet un fonctionnement en condition humide : mettre en place un dispositif de récupération de condensats avec évacuation ?

25. Présence d'un interrupteur différentiel en amont des circuits avec la section adaptée ?

26. Tension d'alimentation conforme aux plaques signalétiques des appareils ?

27. Partie sous tension inaccessible et protection contre les contacts directs bien en place ?

28. Présence d'une liaison équipotentielle ?

29. Pour protéger le poêle de toute surchauffe, une vanne thermostatique calibrée en moyenne à 95°C alimente l'échangeur de décharge thermique, situé en partie haute du poêle. L'alimentation en eau froide est prise sur le réseau d'eau sanitaire ? **RGE**

30. Présence d'un système de protection contre les retours froids (intégré dans l'appareil ou vanne à 3 voies thermostatique ou électromécanique) ? **RGE**

31. Présence d'une soupape de sécurité et absence d'organe de coupure entre le générateur et le groupe de sécurité ? **RGE**

32. Raccordement de la vidange de la soupape et du groupe de sécurité au réseau d'évacuation d'eaux usées conforme ?

33. Existence de la loi d'eau ?

34. Pose correcte des sondes de régulation (ambiance, extérieure, de retour et/ou de départ). La sonde extérieure est placée à l'abri de l'ensoleillement, sur une paroi Nord ou à défaut sur une paroi Nord-Ouest ?

Mise en oeuvre de la fumisterie

35. Le système d'amenée d'air et d'évacuation des fumées (EVAPDC) détient une allure verticale minimale et le moins de dévoiement possible ? **RGE**

36. Le système d'amenée d'air et d'évacuation des fumées (EVAPDC) est accessible et est entretenable sans déplacer l'appareil ?

37. L'emboîtement des éléments de conduits est effectué selon les préconisations du fabricant ? **RGE**

... suite page suivante

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/
Non vérifiable

∅ Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

✓ ✗ ∅

✓ ✗ ∅

38. En volume habitable ou occupé, si le système EVAPDC (avec terminal vertical) traverse d'autres pièces que celle où se trouve l'appareil, il est coffré (coffrage incombustible et écart au feu respecté) pour assurer la protection mécanique et thermique ? La distance de sécurité des conduits concentriques est définie dans les Avis Techniques **RGE**

47. Présence d'équipements hydrauliques favorisant le bon fonctionnement ?

39. En fonctionnement normal, la température superficielle externe du système EVAPDC ne doit pas excéder :

- 50 °C dans les parties habitables ou occupées
- 80 °C dans les parties non habitables ou non occupées.

Dans le cas contraire, il convient de protéger le conduit par un coffrage isolant. **RGE**

48. Mise en œuvre du ballon d'hydroaccumulation conforme ? **RGE**

49. Présence de thermomètres de contrôle de charge sur le ballon ? **RGE**

50. Présence d'un isolant autour du ballon et installé de manière correcte ? **RGE**

51. Le ballon hydroaccumulation est placé en dérivation et le raccordement des canalisations au ballon est correctement réalisé en rapport avec les piquages disponibles ? **RGE**

52. Présence d'un ensemble robinets et manomètres ?

53. Présence d'une vanne à 3 voies au niveau du départ chauffage ?

40. Si la sortie des fumées s'effectue en façade, celle-ci débouche en partie privative et est conforme à la réglementation et à l'avis technique de l'EVAPDC ? **RGE**

41. Si la sortie des fumées s'effectue en toiture, celle-ci est conforme à la réglementation et à l'avis technique de l'EVAPDC ? **RGE**

42. Si système concentrique : le terminal est adapté au conduit concentrique ? **RGE**

54. Présence d'un système limitant la température sur le réseau de distribution en aval du ballon hydroaccumulation (ex. robinet thermostatique) ? **RGE**

55. Dispositif de réglage de débit (T de réglage,...) ?

Mise en oeuvre du ou des réseaux de chauffage

43. Si il y a un Avis Technique sur la distribution hydraulique : celui-ci est respecté ; à défaut, les préconisations de mise en œuvre de l'industriel sont respectées ? **RGE**

44. Isolant sur canalisations, y compris les raccords afin d'éviter les risques de brûlures ? **RGE**

45. L'installation est protégée par un vase d'expansion (fermé ou ouvert) correctement dimensionné ? **RGE**

46. Présence d'un dispositif de protection contre les retours d'eau de type CA (disconnecteur à zone de pression réduite contrôlable) avec un dispositif EA (clapet anti-pollution contrôlable) en complément, au niveau de l'arrivée d'eau de ville vers le réseau de chauffage ? **RGE**

56. Si plancher chauffant : présence d'un dispositif de limitation de température indépendant de la régulation du poêle ? **RGE**

Mise en oeuvre du ou des réseaux d'ECS

57. Présence d'un limiteur de température ou autre dispositif de limitation de température aux points de puisage ?

58. Dans les locaux non chauffés, réseau d'ECS calorifugé ?

59. Si ballon de stockage ECS : la mise en œuvre est correctement réalisée ?

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

.....

.....

.....

.....

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/
Non vérifiable

∅ Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

○

○

○

○

○

○

○

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ETAPE 4  MISE AU POINT / MISE EN SERVICE

✓ ✗ ∅

✓ ✗ ∅

60. Mise en eau de l'installation (rinçage, remplissage du circuit, ...) sans fuite caractérisée (goutte, flaque,...) ?

66. Si plancher chauffant : température de départ < 50°C et Température de surface plancher < 28°C ?

61. Mise en route conforme du poêle et des équipements hydrauliques associés (circulateur, électrovannes,...) ?

67. Présence d'une plaque signalétique sur le conduit de fumée avec désignations en adéquation avec l'appareil installé ? **RGE**

62. Calibrage du système d'alimentation en combustible et Réglages au niveau de l'amenée du combustible dans le pôt brûleur ?

68. Essais d'étanchéité et de pression des réseaux de chauffage réalisés ?

63. Réglages au niveau de l'extracteur de fumées effectués ?

69. Purge, réglage et équilibrage du réseau hydraulique et fonctionnement du dispositif d'expansion conforme ?

64. Réglages et paramétrages de la régulation de l'appareil si présente ?

70. Essais d'étanchéité et de pression des réseaux d'ECS réalisés ?

65. Vérification des températures de départ et de retour selon émetteurs ?

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

○

○

○

.....

.....

.....

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/
Non vérifiable

∅ Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

ETAPE 5  RÉCEPTION

- | | |
|--|--|
| <p>71. La documentation technique du système installé est remise en langue française ? ✓ ✗ ∅ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>72. Présence en amont des circuits d'un interrupteur différentiel 30mA pour protéger l'installation ? ✓ ✗ ∅ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>73. Remise d'un rapport de mise en service ? ✓ ✗ ∅ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>74. Les consignes d'usage doivent être communiquées au client ? ✓ ✗ ∅ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <ul style="list-style-type: none"> - une démonstration de l'allumage et du fonctionnement de l'appareil est réalisée - la nécessité d'utiliser le combustible approprié est explicitée <ul style="list-style-type: none"> >granulés avec certification «bois haute performance» NF ou DIN+ ou EN+; > compact > qui ne s'effrite pas > qui ne possède pas d'excès de poussières dans la tremie ou les sacs - la nécessité d'une amenée d'air et de son entretien est expliquée (il ne faut pas y apporter des modifications et s'assurer que la grille est bien dégagée - un éventuel changement de son système de ventilation peut entraîner une modification de l'installation. | <p>75. Une explication du fonctionnement de l'installation est donnée au client ? ✓ ✗ ∅ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>76. Les consignes d'entretien et de maintenance sont communiquées au client ? ✓ ✗ ∅ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> |
|--|--|

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

.....

.....